

**DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS**

**Plan de cours**

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE : INTRODUCTION**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU ☎ POSTE ✉ COURRIEL  
**JEAN-FRANÇOIS POUPART** **D-1203-A 6771** **[jf.poupart@cegepmontpetit.ca](mailto:jf.poupart@cegepmontpetit.ca)**

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU ☎ POSTE ✉ COURRIEL

Isabelle Paquet E-107 2661 [isabelle.paquet@cegepmontpetit.ca](mailto:isabelle.paquet@cegepmontpetit.ca)  
France Mongeau E-107 2661 [france.mongeau@cegepmontpetit.ca](mailto:france.mongeau@cegepmontpetit.ca)

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

### Objectif de la discipline

#### *Portrait du diplômé en littérature*

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

## OBJECTIFS MINISTÉRIELS

### Énoncé de la compétence

Analyser, en référence à leur contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets, un minimum de trois œuvres complètes, dont deux de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale, appartenant à la période de l'Antiquité à 1945. Rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects.

Les trois œuvres complètes analysées appartiennent à (au moins) deux époques distinctes et l'ensemble du corpus étudié (œuvres complètes et extraits) doit permettre une introduction aux quatre grands genres littéraires (narratif, théâtre, poésie et essai). Également, la question du phénomène littéraire et les éléments fondamentaux qui le constituent (l'auteur et l'écriture, le texte et le sens, le lecteur et la lecture, le fond et la forme) doivent être abordés.

### Objectifs

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

### Définition départementale de l'analyse littéraire

L'analyse littéraire consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

## ŒUVRES À L'ÉTUDE

*LE MALADE IMAGINAIRE*, MOLIÈRE

*CANDIDE*, VOLTAIRE

*NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, EDGAR ALLAN POE

*LE HORLA*, GUY DE MAUPASSANT

## MÉDIAGRAPHIE

CASSIRER E., *LA PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES*, PARIS, FAYARD, 1970.

CRISTIN C., *AUX ORIGINES DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE*, GRENOBLE, P.U., GRENOBLE, 1973.

DELON M. (DIR.), *DICTIONNAIRE EUROPÉEN DES LUMIÈRES*, PARIS, PUF, 1997.

ÉTIEMBLE, *ESSAIS DE LITTÉRATURE (VRAIMENT) GÉNÉRALE*, PARIS, GALLIMARD, 1974.

GADOFFRE G., *LA RÉVOLUTION CULTURELLE DANS LA FRANCE DES HUMANISTES*, GENÈVE, DROZ, 1997.

GOLDZINK J., *LA VIE EN BAS DE SOIE*, PARIS, CORTI, 2001.

## ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

**COURS MAGISTRAUX, HISTOIRE LITTÉRAIRE, DICTÉES (À CHAQUE COURS), ANALYSE EN CLASSE DE TEXTES LITTÉRAIRES, UN SEUL TRAVAIL EN ÉQUIPE (PASTICHE D'UN SONNET DE BAUDELAIRE), DEVOIRS (À CHAQUE COURS).**

**Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe**

*La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.*

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

## PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<b>Semaine 1</b> Introduction. Présentation du plan de cours. Naissance de la langue française. De la tradition orale à la tradition écrite. Du latin à l'ancien français. Les premiers poètes. La haut Moyen Âge. Chansons de gestes et chansons courtoises. L'épopée et les premières figures de la nation française. Lecture de Villon, Charles d'Orléans, Christine de Pisan et Louise Labé.	Lecture du dossier sur la poésie du Moyen Âge. Recherche sur un roi de France. (de Clovis à Philippe VI de Valois.)
<b>Semaine 2</b> Les Croisades et leurs chroniqueurs. Le système féodal et la vie à la cour des rois de France. Les Croisades vues par les Arabes (d'après l'œuvre d'Amin Maalouf.) Le mystère des cathédrales. Naissance des institutions. Les auteurs latins au service de la rhétorique française.	Lecture du dossier sur la poésie du Moyen Âge.
<b>Semaine 3</b> Vie et œuvre de Rabelais. Analyse de la structure narrative de Gargantua. Le schéma actanciel.	Lecture d' <i>Histoire de France</i> de Michelet. (Extraits)
<b>Semaine 4</b> Approche de la Renaissance. Les influences italiennes. Les poètes de la Pléiade. Réformes linguistiques. La défense et l'illustration de la langue française. Shakespeare. Montaigne. Champlain et Henri IV. Guerres de religion et découverte du Nouveau monde.	Lecture d' <i>Histoire de France</i> de Michelet. (Extraits)
<b>Semaine 5</b> Le siècle de Louis XIV. Racine, Corneille, La Fontaine, Molière. Le théâtre et les règles de la dramaturgie.	Lecture du <i>Malade imaginaire</i> .
<b>Semaine 6</b> La dissertation 1. Règles de l'introduction. Syntaxe et grammaire usuelles aux textes argumentatifs.	Écrire une introduction.

<p><b>Semaine 7</b></p> <p>Le siècle des lumières. Vie et œuvre de Voltaire. L'Encyclopédie.</p>	<p>Lecture de <i>Candide</i> de Voltaire.</p>
<p><b>Semaine 8</b></p> <p>La révolution française. Littérature et révolution. Du lyrisme à la Terreur. Naissance du romantisme allemand. Le roman gothique anglais.</p>	<p>Lecture d'<i>Histoire de France</i> de Michelet. (Extraits)</p>
<p><b>Semaine 9</b></p> <p>La dissertation 2. Les marqueurs de relations. Révisions des règles du participe passé. Concordance des temps.</p>	<p>Lecture de <i>Nouvelles histoires extraordinaires</i> de Edgar Allan Poe.</p>
<p><b>Semaine 10</b></p> <p>Le XIX<sup>e</sup> siècle. Victor Hugo, Lamartine, Vigny. Les premiers voyants.</p>	<p>Lecture de <i>Nouvelles histoires extraordinaires</i> de Edgar Allan Poe.</p>
<p><b>Semaine 11</b></p> <p>Vie et œuvre de Charles Baudelaire. Vie et œuvre d'Edgar Allan Poe. Du romantisme au symbolisme. Flaubert et Maupassant.</p>	<p>Lecture du <i>Horla</i> de Maupassant.</p>
<p><b>Semaine 12</b></p> <p>Réalisme, naturalisme et décadence. La légende de Rimbaud et de Verlaine.</p>	<p>Lecture de poèmes d'Arthur Rimbaud.</p>
<p><b>Semaine 13</b></p> <p>Introduction à la littérature américaine 1</p>	<p>Faire le plan de la seconde dissertation.</p>
<p><b>Semaine 14</b></p> <p>Introduction à la littérature américaine 2</p>	<p>Lecture de <i>Nouvelles histoires extraordinaires</i> de Edgar Allan Poe.</p>
<p><b>Semaine 15</b></p> <p>Retour sur les points importants de la session. Conclusion du cours. Choix de lectures pour les vacances.</p>	<p>Écriture de la seconde dissertation.</p>

### MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
<b>TROIS CONTRÔLES DE LECTURES</b>	<b>ÉVALUATION INDIVIDUELLE EN CLASSE</b>	<b>SEMAINES 5-7-11</b>	<b>30% (3X10%)</b>
Deux dissertations	Évaluation individuelle en classe	Semaines 8 -15	40% (2x20%)
Présentation orale	Évaluation individuelle en classe	Tout au long de la session	10%
Examen final	Évaluation individuelle en classe	Semaine réservée aux évaluations de fin de session	20%
Devoirs et participation	Évaluation individuelle en classe et un travail d'équipe en classe	Durant toute la session	Points en prime

**TOTAL : 100**

### DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>TROIS EXAMENS DE LECTURE : APPRENDRE À LIRE ET À RETENIR LES ÉLÉMENTS IMPORTANTS D'UNE ŒUVRE LITTÉRAIRE.</b></p> <p><b>DEUX DISSERTATIONS : APPRENDRE À RÉDIGER UNE ANALYSE LITTÉRAIRE. ( 700 MOTS CHACUNE)</b></p> <p><b>ORAL : APPRENDRE À S'EXPRIMER DEVANT UNE CLASSE ET À ÉNONCER DES IDÉES CLAIRES.</b></p> <p><b>Examen final : synthèse des connaissances acquises durant la session.</b></p>	<b>À VENIR</b>

\* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation

préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

## **CONDITIONS DE RÉUSSITE**

### **(1) NOTE DE PASSAGE**

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

### **(2) PRÉSENCE AUX COURS**

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

#### **Politique départementale de présence en classe**

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de **10%** de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserait des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de **20%** de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

### **(3) REMISE DES TRAVAUX**

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

### **(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX**

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : [www.cegepmontpetit.ca/normes](http://www.cegepmontpetit.ca/normes).

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

### **(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

#### **Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit :**

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales ;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots



Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

## **(6) CENTRE DE LITTÉRATURE**

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

## **POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

**GRILLE DE CORRECTION DU CODE****O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

**S SYNTAXE**

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

**V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)****T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques